

Défi math n°4 – CM1

Maths juniors 2021/2022

« Forêts en scène »



Journée internationale des forêts

Le 21 mars 2022 est la journée internationale des forêts. Cette manifestation est mise en place par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir l'importance des forêts dans le monde.

A cette occasion, la municipalité de Bois-Joli projette de financer le reboisement de 12 hectares* de son espace répartis en trois parcelles. Elle envisage de reboiser avec trois essences de nos forêts : le chêne, le hêtre et le frêne.

La mairie commande 1900 frênes, 2560 chênes et 750 hêtres de plus que de frênes.

Voici la répartition imaginée par la municipalité :

- Sur la parcelle du ruisseau, deux fois plus de chênes que de hêtres seront plantés
- Sur la parcelle de la colline, 85 frênes de plus que de chênes seront plantés
- Sur la parcelle de l'étang, 445 frênes seront plantés

Pour ce reboisement, la municipalité souhaite également que chaque parcelle compte le même nombre total d'arbres et que chaque essence soit présente sur chacune des parcelles.

A vous de faire une proposition de répartition à la municipalité de Bois-Joli correspondant à leur projet.

* L'hectare est une unité de surface employée fréquemment pour les forêts. Un hectare est une surface de 10000 m², cela correspond à la surface d'un carré de 100m de côté.

Pour en savoir plus, voici deux ressources :

<https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.un.org%2Ffr%2Fevents%2Fforestsday%2F#federation=archive.wikiwix.com>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hectare>